

«Nous ne formons pas que des pasteurs»

RELIGION Irene Becci, doyenne de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne, revient sur la place accordée aux Eglises réformées, entre autonomie et lien privilégié

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-SYLVIE SPRENGER (PROTESTINFO)

Depuis 2022, l'anthropologue Irene Becci est la doyenne de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Unil (FTSR). Les propos de l'ancien président des Eglises réformées romandes Jean-Baptiste Lipp, parus dans *Le Temps*, l'ont fait bondir. Celui-ci, en fonction jusqu'en décembre dernier, accusait les Facultés de théologie de Genève et Lausanne de vouloir maintenir un monopole quant à la formation du corps ministériel des Eglises réformées, notamment face à la concurrence que pourrait représenter la HET-PRO – Haute Ecole de théologie, en attente de certification HES. Une situation qu'il jugeait «paradoxe», au vu de la prise de distance ressentie de la part de la FTSR vis-à-vis des Eglises ces deux dernières décennies.

La FTSR réfute toute «volonté de maintenir un monopole». En quoi cela n'est-il pas correct selon vous? Dès le départ, les Eglises réformées ont travaillé avec nos facultés, qui sont nées avec le protestantisme. Depuis presque cinq siècles, nous sommes le lieu de formation pour les pas-

teurs réformés. Ce ne sont pas les facultés qui revendiquent quoi que ce soit: cela est extrêmement important pour les Eglises de pouvoir collaborer avec des institutions qui sont reconnues académiquement. Il y a plein de métiers d'Eglise pour lesquels les Eglises réformées comptent sur leurs propres ressources en matière de formation. Mais pour le pastorat, elles se conforment aux normes européennes de la Concorde de Leuvenberg, selon lesquelles le pasteur doit être au bénéfice d'un master universitaire en théologie.

Pourquoi la FTSR s'est-elle donc opposée, en 2022, aux contrats de micro-stages d'observation entre l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et la HET-PRO? La FTSR ne s'est initialement pas immiscée dans les rapports entre l'EERV et la HET-PRO, c'est le Conseil synodal (exécutif) de l'EERV qui a eu recours à l'expertise de la faculté. Une discussion sur ces stages a ensuite eu lieu dans le cadre d'un dialogue régulier avec le Conseil synodal, et ce, même si, en tant qu'université publique, nous n'avons pas de lien d'appartenance à une Eglise en particulier. Le monopole est en fait dans l'autre sens. Nous n'avons pas



«Nous n'avons pas de lien d'appartenance à une Eglise en particulier»

ce genre de rencontre avec d'autres Eglises, ce qui serait pourtant légitime car l'Eglise catholique romaine est également reconnue d'intérêt public dans ce canton.

Pourquoi la FTSR a-t-elle donné un avis défavorable quant à ces stages? Lorsque l'EERV a voulu formaliser ces stages, le problème s'est posé juridiquement et théologiquement, car la HET-PRO n'est pas une entité de formation réformée reconnue.

De plus, la HET-PRO s'inscrit dans une tradition évangélique, qui défend d'autres valeurs. Pour les Eglises réformées, nous sommes les garants d'une formation réformée académique. Elles y tiennent beaucoup. Cela montre combien il est erroné de dire que la faculté s'est distancée des Eglises.

La FTSR ne s'est-elle pas éloignée de sa mission première de formation au pastorat? On a évolué en devenant aussi une Faculté de sciences des religions il y a vingt ans. Nous avons alors élargi le champ de nos formations et le pastorat n'est de fait plus qu'une voie d'issue parmi d'autres. Cela n'a pas toujours été bien vécu. Or il faut cependant relever qu'il y a eu une succession de gouvernements questionnant le bien-fondé de la faculté au vu du faible effectif d'étudiants inscrits en théologie. Nous avons survécu en nous affirmant comme faculté publique répondant à un mandat plus large à l'endroit de l'entier de la population. Car la théologie, ce n'est pas que pour devenir pasteur, j'y tiens. On forme des théologiens, qui peuvent s'engager ensuite également dans beaucoup d'autres professions.

Comment percevez-vous le rôle de la FTSR, aujourd'hui, face aux Eglises?

Les Eglises représentent un employeur potentiel important pour nos étudiants, comme les tribunaux le sont pour les étudiants en droit et les banques pour les étudiants en HEC. Nous devons garder ces perspectives en tête, mais ce n'est pas pour autant qu'une banque va dicter comment on enseigne l'économie. Chaque discipline doit pouvoir bénéficier de sa liberté académique. Cette indépendance garantit précisément la qualité des études. Pour autant, être autonome ne signifie pas ne pas être à l'écoute. Pour preuve, la création en 2016 d'une chaire de théologie pratique pour répondre aux besoins exprimés par les Eglises.

Quelle place la faculté laisse encore aux Eglises réformées, et plus particulièrement à l'EERV, dans son organisation et son fonctionnement? Il y a des échanges constants entre notre Décanat et le Conseil synodal, en plus d'autres délégations professorales au Synode et à la Commission de consécration. En même temps, ces deux institutions restent autonomes. Heureusement, car sinon, on n'aurait aucune chance d'être reconnu par nos collègues des autres facultés. Je comprends que l'on puisse être dans la nostalgie d'une autre époque, où les Eglises

avaient davantage leur mot à dire sur nos programmes, mais je crois que celle-ci est contre-productive. En affirmant notre indépendance, on gagne en crédibilité. Non seulement auprès des étudiants d'autres confessions ou détachés des Eglises, mais également pour recruter les professeurs qui sont compétents.

Quid de la loi cantonale sur l'EERV qui stipule que lors de l'engagement d'un professeur en théologie la FTSR doit inclure un membre de son Conseil synodal dans son comité de sélection? Nous sortons d'une période de flou concernant l'application de cette loi. La directive de l'Unil est claire en matière de repourvue, et elle s'applique à toutes les facultés. Les experts externes sont en général des professeurs. Il faut donc au minimum un doctorat pour faire partie de la Commission de repourvue. Or, il n'y a pas toujours de personne ayant ce titre au sein du Conseil synodal. A l'été 2024, nous avons conclu un accord: pour tout poste professoral chargé d'un enseignement obligatoire de théologie, le Décanat désigne un représentant du Conseil synodal, titulaire d'un diplôme universitaire en théologie, comme membre de la commission, avec voix consultative. Tout cela demande un peu de souplesse. ■

CONTENU PARTENAIRE AIP ACADÉMIE POUR L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Des formations innovantes

La Fondation Académie pour l'Innovation Pédagogique (AIP) propose des formations innovantes pour les enseignants, différents accompagnements sur mesure destinés aux établissements scolaires ainsi que des cours pour adultes

Francisco Benavente, son directeur, nous éclaire sur les objectifs de la Fondation.

La Fondation AIP a vu le jour fin 2024. Pouvez-vous nous expliquer sa mission et ses objectifs? La création de la Fondation AIP marque une avancée majeure dans le domaine de la formation en Suisse. A travers les différentes formations qu'elle propose, la Fondation AIP met l'innovation et l'excellence pédagogique au service de ceux qui façonnent l'éducation de demain. Elle offre notamment une formation initiale pour les enseignants, les programmes PGCE et IQTS avec PGCE, différents accompagnements destinés aux établissements scolaires et des cours pour adultes. Accompagner, former et inspirer, telle est la mission de la Fondation AIP.

En quoi la Fondation AIP se distingue-t-elle des autres organismes de formation pour enseignants et adultes? La Fondation AIP s'appuie sur l'expertise de partenaires renommés et offre un suivi personnalisé. Les formateurs sont qualifiés et bénéficient de nombreuses années d'expérience dans leurs domaines. Nous offrons également un environnement d'apprentissage moderne et des infrastructures de qualité au sein de l'Institut international de Lancy afin que les apprenants disposent des meilleures ressources pour s'épanouir au cours de leur formation.

L'Institut international de Lancy est en effet un partenaire clé de la fondation. Comment cette collaboration enrichit-elle votre offre de formation? La Fondation AIP s'appuie sur l'expérience de plus de 120 ans de l'établissement genevois pour offrir des formations et accompagnements de haut niveau. Fondé en 1903, l'Institut international de Lancy (IIL) est une école internationale bilingue reconnue pour son excellence



Accompagner, former et inspirer, telle est la mission de la Fondation AIP. (PEOPLEIMAGES / GETTY IMAGES/STOCKPHOTO)

académique et son approche pédagogique innovante. Pionnier dans l'intégration des technologies numériques à l'éducation, IIL bénéficie de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement à distance et dans l'accompagnement et la formation d'établissements scolaires.

Vous proposez des formations comme le PGCE et l'IQTS avec PGCE en partenariat avec l'Université de Sunderland. Pourquoi ce choix et quel est l'impact de ce partena-

riat? Avant-gardiste de la formation initiale internationale des enseignants, l'Université de Sunderland forme les enseignants depuis plus de cent ans. Les programmes PGCE et IQTS avec PGCE proposés par l'Université de Sunderland permettent de développer les connaissances d'enseignement ainsi qu'une compréhension approfondie des pratiques d'enseignement et d'éducation. Ils allient pratique, théorie et recherches et offrent les compétences nécessaires pour contribuer à l'éducation des prochaines générations. Le

partenariat avec l'Institut international de Lancy vient enrichir ces deux programmes afin d'offrir une formation de la plus haute qualité avec, à la clé, des diplômes d'enseignement internationalement reconnus.

Vous accompagnez aussi les établissements scolaires avec des programmes spécifiques. Quels sont les besoins les plus fréquents des écoles aujourd'hui? Les établissements scolaires rencontrent de nombreuses problématiques aujourd'hui et leurs

besoins sont très variés. Nous accompagnons aussi bien des établissements dans la mise en place du programme de lutte contre le harcèlement KiVa que dans la création d'un laboratoire STEAM. Nous offrons aussi des formations ciblées sur l'intelligence artificielle, la gestion des risques dans une école ou l'utilisation des outils numériques. Il s'agit d'un réel accompagnement vers le changement selon les besoins personnalisés de chaque école. Nous nous adaptons à chaque situation.

Vous proposez également des cours pour adultes? La Fondation AIP dispense depuis décembre 2024 des cours pour adultes, notamment des formations certifiantes en langues. Dans un souci perpétuel d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours de vie, et afin de répondre aux besoins réels du marché du travail, la Fondation AIP proposera, à très court terme, d'autres cours ciblés, tels que la prise de parole en public ou l'anglais des affaires. ■ **Fondation AIP**

Pour plus d'informations sur les formations proposées et les inscriptions, veuillez consulter www.fondationAIP.com

CONTENU PARTENAIRE

Contenu produit et commercialisé pour un partenaire. Réalisé indépendamment de la rédaction du «Temps». Voir notre charte des partenariats.

